



Rapport moral

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Approuvé lors de l'assemblée générale du 01/02/2026

Rédaction du rapport moral

Sylvia LORY - Secrétaire
Nicolas VERON GRUAU - Président

Table des matières

Introduction	3
L'équipe	3
Equipe permanente	3
Equipe d'animation	4
Représentation du personnel	4
Locaux	4
Bâtiment historique (hébergement/restauration)	4
Aménagements extérieurs	5
Inauguration des structures de jeux	6
Vie associative	6
Conseil d'administration	6
Démarche Label Vie	6
Fête des Bruyères	7
UNAT Bretagne	7
Accueil de loisirs (ALSH)	7
Fréquentation	7
Nouveaux tarifs	8
Revue des conditions générales	8
Activités diverses	8
Club, Camps, Sorties et Partenariats	8
Projet.s pédagogique.s	10
Communes partenaires	10
Diagnostic ANATER	10
Locations	11
Ecole 12Tree School	11
Centre équestre	11
Groupes et particuliers	11
Secteur nature	11
Accueil de scolaires	11
Autres activités	11
Animation jeunesse	11
Orientations 2025/2026	12
Le cadre général	12
La vie associative	12
Les locaux	12
L'accueil de loisirs	12
Les locations	12
Le secteur nature	13
L'animation jeunesse	13

Introduction

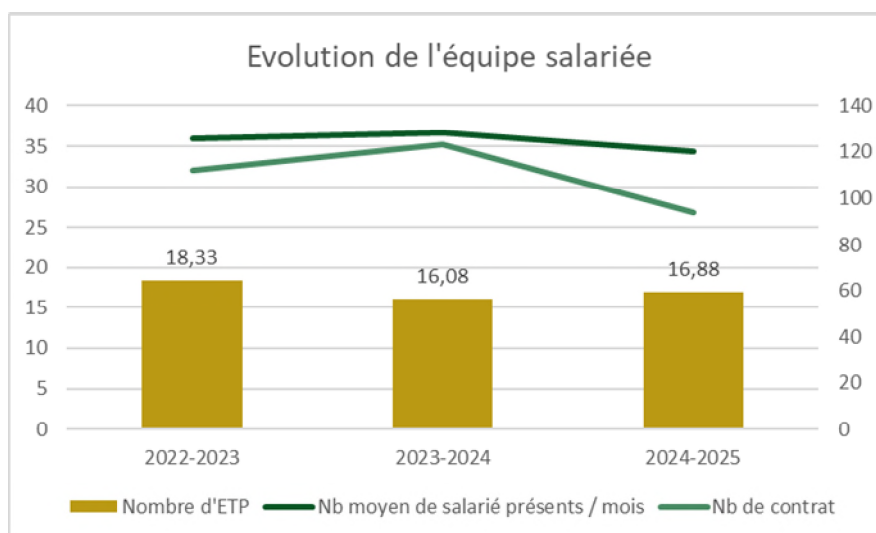
Cet exercice marque une consolidation globale de l'association qui parvient à maintenir de bons résultats malgré des gros enjeux et défis qui restent à relever. En effet, l'association peut et doit à présent se concentrer sur l'avenir du centre tout assurant le remboursement de ses dettes suite au redressement judiciaire.

Cette année encore, l'association a œuvré pour le développement de ses différentes activités. Les efforts paient mais doivent être maintenus.

Le Conseil d'Administration est resté engagé et actif tout au long de cet exercice pour maintenir une bonne dynamique sur les différents sujets et projets avec la particularité de l'approche du 60ème anniversaire de l'association. Malheureusement, cet engagement n'a pas permis de débloquer le sujet de la rénovation du bâtiment principal qui a pourtant fait l'objet d'un investissement majeur de l'équipe.

L'équipe

L'équipe de l'association se stabilise à 16,5 ETP sur l'exercice 2024/2025 (contre 15 l'année précédente). Cela représente un total de 94 contrats de travail sur l'année avec une moyenne de 34 salarié.e.s chaque mois (dont la majorité à temps partiel).



Equipe permanente

L'exercice a été marqué quelques mouvements de personnel au sein de l'équipe permanente.

L'association a recruté :

- Une Coordinatrice Nature (Léna BARDON) le 4 novembre 2024, à temps plein, qui renforce l'équipe d'animation les mercredis et vacances scolaire et assure la coordination et l'animation des activités natures et classes vertes ;
- Une Responsable Administrative (Charlène SEGUIN), le 24 février 2025, en CDI à mi-temps ;

- Un agent d'entretien / restauration (Yannick LAUNAY), le 5 mai 2025, en CDI temps plein, pour assurer un renfort dans le cadre de l'augmentation de l'activité location ;
- Une agente polyvalente (Anna KERNALEGUEN) le 13 mai 2025, en CDD à temps plein, chargée de l'entretien des locaux. Le CDD, qui s'inscrivait dans le cadre du remplacement de la titulaire, sera transformé en CDI au 1er août 2025, suite à la démission de la titulaire.

L'association a nommé une animatrice (Cathy BARON) au poste de responsable de l'espace jeune de Lassy, le 1er novembre 2024, CDI à temps plein, en remplacement du titulaire démissionnaire.

Les départs :

- La rupture d'un commun accord le 6 septembre 2024 du CDD de la responsable administrative recrutée pour assurer une partie des missions qu'assurait l'assistante administrative (CDD initialement prévu du 11/03/2024 au 31/12/2024) ;
- La démission du responsable jeunesse de l'Espace Jeune de Lassy le 31 octobre 2024, remplacé par la promotion interne d'une animatrice du centre ;
- Démission de la Maîtresse de Maison le 29 août 2025.

Pour rappel, le poste de direction de l'association est resté volontairement vacant depuis septembre 2022 pour favoriser la reprise économique de la structure. Il impose de fait, toujours un investissement important au sein du bureau en compensation. Ainsi, l'indemnité versée à la présidence de l'association a été maintenue (50% du SMIC mensuel).

Equipe d'animation

L'équipe d'animation a connu au cours de cet exercice des mouvements liés à de nombreuses absences (justifiées ou non) qui a déstabilisé l'équipe et eu des répercussions sur l'ambiance de travail qui a été plus mitigée que l'année précédente.

A noter toutefois, le socle d'animatrices et animateurs sur les périodes de vacances scolaire se maintient ce qui facilite la mise en route de ces périodes d'activités plus intenses et qui rassure les enfants qui retrouvent des animatrices et animateurs connus.

Représentation du personnel

Pour répondre aux obligations légales, et suite aux élections de l'année dernière, notre représentante CSE a bénéficié de 5 jours de formation SSCT Santé Sécurité Conditions de Travail des membres du CSE entre novembre et décembre 2024.

Le CSE a par ailleurs maintenu ses actions en faveur des œuvres sociales et culturelles destinées à l'ensemble des salariés dans le cadre du partenariat mis en place avec CEZAM en octobre 2023 et d'actions diverses grâce à un budget de 2.069€ sur l'exercice.

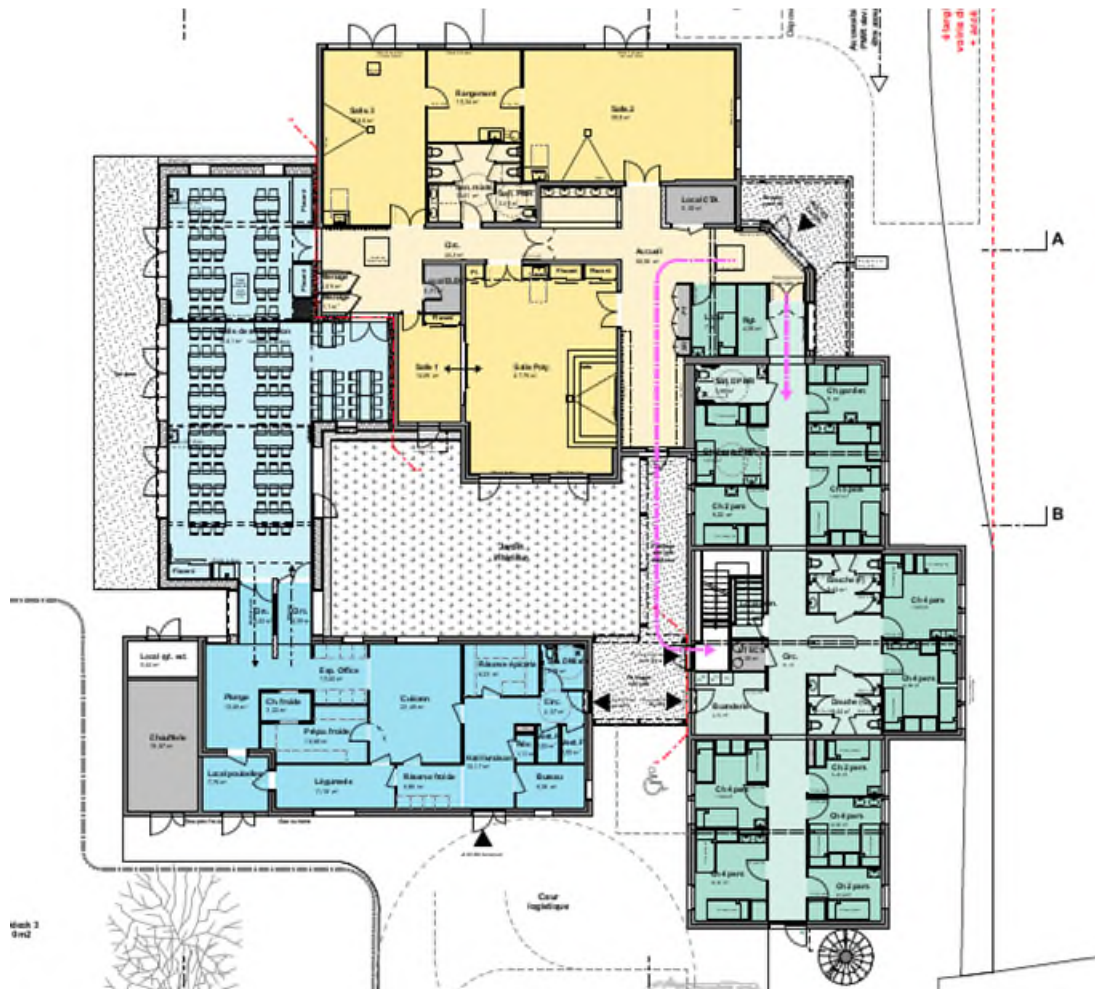
Locaux

Bâtiment historique (hébergement/restauration)

A la suite du concours d'architecte lancé l'année dernière, un partenaire, l'Atelier des Loges, avait été sélectionné pour travailler avec le centre sur l'élaboration d'une esquisse et la budgétisation des travaux.

Pour rappel, la rénovation du bâtiment historique revêt un caractère urgent en raison des obligations réglementaires et de sécurité (normes PMR, cuisine) mais aussi pour l'adapter au mieux au besoin de place pour assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles (nécessité de créer des salles), améliorer la performance énergétique du bâtiment et ainsi réduire les consommations (mise en conformité avec le décret tertiaire), augmenter les capacités d'hébergements notamment pour l'accueil de scolaire...

Une esquisse a pu être réalisée et chiffrée par le groupement autour de l'architecte suite aux multiples échanges avec l'équipe du centre. Suite au chiffrage réalisé, de nombreux rendez-vous ont été organisés avec les élu.e.s pour trouver des solutions ensemble.



Malheureusement, aucune piste n'a pu se dégager pour avancer sur le plan de financement des travaux, les communes ne soutenant le projet que du bout des lèvres. A ce jour, ce projet urgent est donc malheureusement bloqué.

Aménagements extérieurs

Dans la continuité des aménagements réalisés l'année précédente, des plantations ont été ajoutées pour poursuivre la végétalisation du centre. En outre, le potager a été restructuré afin qu'il devienne un espace pédagogique et ludique et qu'il soit ainsi réinvesti par les équipes d'animation avec les enfants.

Le centre a également accueilli le 21 mai 2025, 6 stagiaires de Prisme Rennes, association qui dispense des formations d'orientation professionnelle à destination d'un public de jeunes et d'adultes (+16 ans) plus éloignés de l'emploi. Au cours de cette journée, ils ont participé à l'agrandissement de la mini-ferme dans le cadre d'un chantier participatif réalisé en collaboration avec notre équipe technique. Il s'agit d'un partenariat qui s'inscrit pleinement dans les engagements du projet associatif.

Inauguration des structures de jeux

Suite à l'investissement dans deux structures de jeux installées courant juillet 2024 au Centre Les Bruyères, une soirée d'inauguration en présence des maires et élu.e.s des cinq communes partenaires a été organisée le 13 novembre 2024.



Un moment convivial pour célébrer ces nouveaux équipements qui ont apporté un vrai plus au centre et une grande satisfaction auprès des enfants accueillis !

Vie associative

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est resté stable tout au long de l'exercice 2024/2025. Il a été renouvelé au cours de l'Assemblée Générale (AG) du 2 février 2025 maintenant l'ensemble des administrateurs en poste à la date de l'AG. Une nouvelle administratrice, originaire de Mordelles, a été élue au sein de l'association Centre Les Bruyères. Deux communes sont ainsi représentées : Bréal, commune toujours majoritairement représentée au CA, et Mordelles.

Le Conseil d'administration est composée, à la date de fin de l'exercice, de 10 administrateurs/trices, dont 5 membres du Bureau.

Huit réunions du Conseil d'Administration se sont tenues au cours de cet exercice.

Démarche Label Vie

En 2024, le centre Les Bruyères s'est engagé dans une démarche de labellisation "Eco Accueil de loisirs" en lien avec l'organisme "Label Vie" qui nous accompagne dans cette démarche. L'objectif est de valoriser les actions éducatives et écologiques portées et pratiquées au sein du centre.

Pour cela, les équipes se sont employées à procéder à un bilan des pratiques actuelles, d'identifier des pistes de progrès (écologiques, sociaux...) et de débiter leur mise en œuvre. Cette démarche s'accompagne de formations à destination de plusieurs salariés.

La labellisation, d'une durée de trois ans, est attendue début 2026.

Fête des Bruyères

Le 7 septembre 2024 a eu lieu la Fête du centre Les Bruyères pour fêter la fin de l'été et plus globalement l'année écoulée. Malgré une météo capricieuse, la fête a été maintenue.

L'objectif est de créer un moment convivial pour et avec les familles, de leur donner l'occasion de rentrer dans le centre, de découvrir les activités de leurs enfants et de créer une occasion de rencontre et d'échange avec l'équipe du centre.

De nombreuses activités : maquillage, château gonflable, balade en poney (en collaboration avec le Centre Equestre Les Mille Fossés), chasse aux trésors, projection, boom et goûter... étaient proposées. Un buvette était également en place.



100 enfants en âge de prendre un goûter étaient présents (correspond au nombre de coupons de goûter offerts au famille). L'association a donc estimé une présence entre 150 et 200 personnes à la fête des Bruyères 2024.

UNAT Bretagne

En novembre 2024, l'association a adhéré à l'Union régionale des associations de tourisme (UNAT Bretagne) dans le cadre du projet de restructuration du bâtiment historique afin notamment de pouvoir bénéficier d'aides et de rejoindre un réseau local.

Bien que non adhérente jusqu'alors, l'association avait pu bénéficier de l'appui de l'UNAT Bretagne dans le cadre du Fond Tourisme Durable (subvention dédiée à la transition énergétique).

Ce réseau nous a permis également d'échanger avec d'autres propriétaires de centre mais également avec des organisateurs de classes de découvertes.

Accueil de loisirs (ALSH)

Fréquentation

Le tableau ci-dessous présente la fréquentation de l'ALSH sur l'exercice 2024/2025, exception faite des annulations justifiées et des fréquentations externes aux communes partenaires.

La fréquentation est exprimée en journée/enfant et basée sur le système d'équivalence suivant :

- Une demi-journée sans repas = 0,5 j/e
- Une demi-journée avec repas = 0,75 j/e
- Une journée = 1 j/e
- Une journée séjour = 1,25 j/e

Période	Bréal	Mordelles	Goven	Baulon	Lassy	Total	
Mercredis sept/oct	478	315	24	124	117	1058	8%
Vacances de la Toussaint	389	294	203	96	106	1089	8%
Mercredis nov/dec	423	318	12	88	113	952	7%
Vacances de Noël	128	74	52	13	33	300	2%
Mercredis janv/fev	308	225	8	58	74	673	5%
Vacances de février	419	293	151	52	108	1023	8%
Mercredis mars/avril	332	268	10	79	81	770	6%
Vacances de Pâques	398	272	198	67	94	1029	8%
Mercredis mai/juin	702	499	15	116	126	1458	11%
Juillet	1174	694	588	200	301	2956	22%
Aout	775	495	319	96	152	1836	14%
Total	5525	3747	1578	990	1303	13143	
	42%	29%	12%	8%	10%		

Cette année encore la fréquentation reste stable globalement (13.143j/e contre 13.339j/e l'année passée, soit une baisse de 2,5%). On constate tout de même une évolution de la répartition entre les communes (certaines voyant leur fréquentation augmenter quand d'autres baissent).

A ce jour, pas d'impact majeur lié à la baisse démographique générale sur le territoire.

Nouveaux tarifs

Afin d'appliquer des tarifs plus équitables, le conseil d'administration a travaillé sur la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire. Il a été décidé d'appliquer des tarifs proportionnels au quotient familial (taux d'effort et non plus tranche) de chaque adhérent amenant les tarifs à s'échelonner de 8€ minimum pour une journée complète d'accueil à 22€ pour les QF les plus hauts.

La mise en œuvre de ces nouveaux tarifs est effective depuis le 1er septembre 2024. Après une année, nous avons constaté les évolutions suivantes sur les tarifs moyens :

	2023/2024	2024/2025	Evolution
Journée	18,73	19,7	5,2%
Matin avec repas	15,62	15,59	-0,2%
Après midi	14,32	11,82	-17,5%
Total	18,49	19,33	4,5%

Nos objectifs sont donc atteints : le coût des demi-journées est réduit (même si pour les matins avec repas la baisse est beaucoup plus faible que voulue) tout en augmentant le tarif moyen (l'augmentation étant supérieure à ce qui avait été simulé (3%), il a été décidé de geler les tarifs pour l'année 2025-2026).

A noter que la participation de la CAF et des mairies est également revue régulièrement pour prendre en compte l'inflation.

Revue des conditions générales

Afin de ré-éclaircir les modalités d'inscription et de désinscription des enfants au centre de loisirs, les conditions générales de l'ALSH ont été mises à jour en septembre 2024.

Les conditions suivantes ont été actualisées :

- Délai pour annuler une réservation : la durée d'annulation sera à présent fixée à 7 jours maximum, soit une annulation possible le mercredi pour le mercredi suivant. L'annulation donnera droit à l'émission d'un avoir.
- Pour l'annulation dans un délai inférieur à 7 jours : le remboursement (sous forme d'avoir) n'est possible qu'en cas de maladie de l'enfant ou motif impérieux sous présentation d'un justificatif. Celui-ci devra être adressé au centre dès que possible et au plus tard dans les 48h suivant la journée annulée. En dehors de ce cas, aucun avoir ne sera délivré. Pour les fratries, seule la journée de l'enfant concerné fera l'objet d'un avoir. La journée restera facturée pour les autres enfants de la fratrie.
- Les avoirs ont une durée de validité d'un an de date à date.

Activités diverses

Club, Camps, Sorties et Partenariats

Club Nature et multisport

Le club nature rencontre un fort succès auprès des enfants.

Le club Multisport connaît toujours un bon taux de remplissage, mais ce sont toujours majoritairement des garçons qui s'y inscrivent. La formule doit être revue. Par ailleurs, les trajets aller-retour pour se rendre à la salle de Goven requiert une logistique supplémentaire et réduisent le temps d'activité.

Mini-camps

Durant l'été 2025, des mini-camps ont été proposés :

- **Camp à la mer au camping de Penn Mare à Baden du 7 au 11 juillet 2025** : ce camp, organisé la première semaine des vacances, a suscité beaucoup d'intérêt et a affiché complet très rapidement. En plus de la mer, des activités piscine et une excursion à l'île aux moines en journée ont été organisées.
- **Camp Brocéliande au camping de Néant-sur-Yvel, du 15 au 18 juillet 2025** : le camp à Brocéliande était également complet. En plus des activités quotidiennes, une sortie à la Porte des Secrets de Paimpont a été organisée. Malheureusement, le séjour a dû être écourté à cause d'un incendie déclaré à 1,5km du camping. Le groupe est donc rentré au centre le jeudi soir et a passé la dernière nuit au centre de loisirs.

Pour ces deux camps, la plateforme « On donne des nouvelles .com » a été proposée pour permettre aux familles de suivre tout au long des séjours les activités réalisées et de leur partager des photos. Un dispositif apprécié des familles.

Enfin, un camp aventure a été proposé au Centre Les Bruyères du 23 au 25 juillet 2025. Proposés aux enfants de 4-8 ans (17 enfants inscrits sur 18 places) et aux enfants de 7-12 ans (12 enfants inscrits sur 18 places), il permet de découvrir les mini-camps sur un lieu connu des enfants. Une sortie à l'auberge des Voyageurs de Monteneuf a été organisée et appréciée des enfants.

Sorties

A l'instar de ce qui avait été organisé l'été précédent, l'été 2025 a été ponctué de sorties au lac de Trémelin ou aux jardins de Brocéliande. Ces sorties étaient prévues chaque mercredi du mois de juillet et les deux derniers mercredis du mois d'août. En raison d'une mauvaise météo, 2 sorties ont dû être annulées.

Partenariats

Afin de créer du lien et des rencontres intergénérationnelles, des rencontres ont été organisées avec la Résidence Seniors Les Jasmins de Bréal-sous-Montfort. Ainsi, 4 rencontres ont eu lieu, 2 au centre Les Bruyères où les résidents des Jasmins ont été accueillis et 2 au sein de la résidence Les Jasmins où des groupes d'enfants se sont rendus pour des ateliers créatifs et culinaires.

Par ailleurs, le centre a accueilli au cours de l'été une résidence d'auteur en partenariat avec le Centre National du Livre. Du 11 au 22 août 2025, Manech, auteur jeunesse, est venu en résidence au sein du centre et a proposé, à cette occasion, des ateliers autour de la musique et de ses ouvrages aux enfants des groupes lutins (PS) et des farfadets (MS / GS). L'évènement s'est clôturé par une visite à la librairie de Mordelles.

En raison d'une plus faible fréquentation à l'occasion des vacances de Noël, une séance de cinéma a pu être proposée à tous les enfants accueillis (séance adaptée selon l'âge des enfants : -6 ans et +6 ans).

Projet.s pédagogique.s

Les projets pédagogiques, déclinaisons du projet éducatif adopté pour la période 2025-2027, n'ont pas été travaillés par la direction ALSH en place au cours de l'exercice précédent. Ce point est une priorité définie auprès de la nouvelle direction ALSH pour l'année prochaine.

Communes partenaires

Suite à la dénonciation de la convention triennale par la commune de Mordelles l'année précédente pour une question de forme, une nouvelle convention de partenariat a dû être négociée avec les cinq communes partenaires (Baulon, Bréal-sous-Montfort, Goven, Lassy et Mordelles).

Cette convention prévoit une période ferme de deux ans (2025-2026) et une année optionnelle (2027). A noter que la commune de Mordelles a accepté de revenir à la tarification générale, permettant la suppression de cette particularité.



Le centre signe également une convention annuelle avec la commune de Saint-Thurial pour l'accueil des enfants en août et durant les vacances de Noël (fermeture de leur accueil communal).

Diagnostic ANATER

Suite aux interrogations répétées des communes quant au juste coût de l'accueil de loisirs, l'association a souhaité faire auditer son fonctionnement par un bureau d'étude spécialisé. Grâce au soutien de la CAF, une mission a pu être diligentée auprès du cabinet ANATER.

Après une phase d'analyse sur pièce et une visite sur place, un rapport a été présenté au conseil d'administration et aux élus. La principale conclusion est que la spécificité du centre sur la propriété des locaux empêche toute comparaison complète, aucun autre centre ne fonctionnant sur cette forme.

Au-delà de cette particularité, l'audit démontre que les coûts de fonctionnement sont plutôt faibles (ou en tout cas très bien maîtrisés) et équilibrés par les dotations des communes, de la CAF et la participation des familles.

Le point noir reste le financement de l'immobilier, qui aujourd'hui n'est clairement pas couvert par les financements reçus.

Locations

Ecole 12Tree School

Le partenariat avec l'école Montessori hors contrat 12Tree School se poursuit à un rythme de croisière avec le renouvellement de la convention pour un an de plus. A la rentrée 2025, l'école comptera toujours 2 classes, l'ouverture d'une troisième classe étant finalement repoussée pour la rentrée 2026.

Centre équestre

Le partenariat avec le centre équestre s'est poursuivi sans particularité sur l'exercice.

Groupes et particuliers

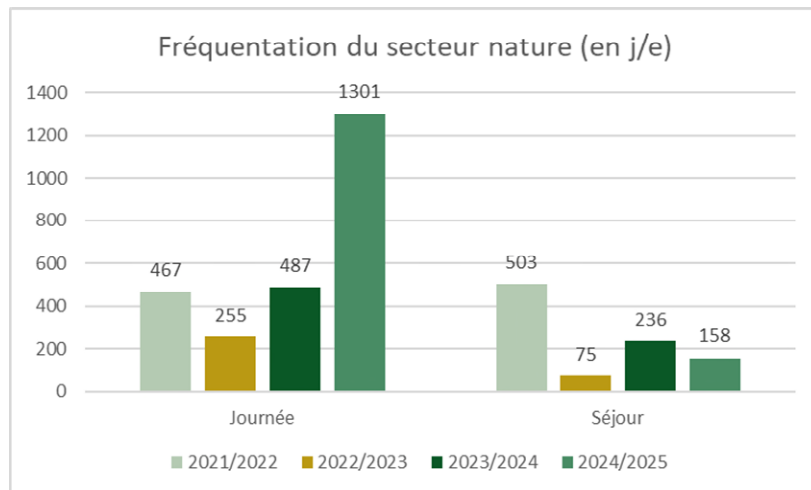
Le travail d'organisation mené sur l'exercice précédent au sein du secteur location a permis de gérer au mieux cette activité et de réaliser un bon taux de remplissage des hébergements.

L'activité pâtit toutefois des problématiques générales du site (vétusté des hébergements, proximité en cas de multiples groupes, impossibilité de mettre des salles à disposition quand l'accueil de loisirs fonctionne...).

Secteur nature

Accueil de scolaires

Au cours de cet exercice, 25 écoles ont été accueillies en classe nature au sein du centre, ce qui représente un total de 1459 j/e réparties sur 61 classes de la maternelle au CM2. Des enfants d'IME ont également été accueillis rappelant la démarche inclusive dans laquelle s'inscrit l'association.



Il s'agit principalement de classe nature à la journée. Les séjours nature avec nuitée restent très faiblement représentés. En effet, seules 4 classes ont été accueillies sous ce format au cours de cet exercice. La principale raison réside dans le nombre de couchages trop limité.

Au total, ce sont donc 31 journées natures réalisées sur la période, la saison printanière étant la plus sollicitée par les écoles.

A noter qu'en raison du manque de disponibilités aux dates souhaitées par les écoles et d'un manque d'animateurs/trices Nature, le centre a été contraint de refuser 20 classes en 2025, représentant au total 364 élèves, sur des journées nature.

Autres activités

Le partenariat initié l'année dernière avec un apiculteur nous permet toujours de disposer de deux ruches sur notre domaine, dont le miel est ensuite proposé aux groupes accueillis en pension complète (petit déjeuner notamment).

Animation jeunesse

Suite au changement de responsable jeunesse fin octobre 2024, l'année 2024-2025 s'inscrivait dans une année de stabilisation et de consolidation du partenariat établi avec la commune de Lassy.

Toutefois, la nouvelle responsable ayant choisi de démissionner de ses fonctions durant l'été, la rentrée prochaine débutera avec une nouvelle direction pour servir l'objectif fixé.

Orientations 2025/2026

Le cadre général

Ce nouvel exercice sera particulièrement marqué par la période des élections municipales qui vont renouveler les différents interlocuteurs de l'association. En effet, sur trois des cinq communes partenaires, les têtes de liste actuelles des équipes municipales ne renouvellent pas leur mandat.

L'objectif reste toutefois d'assurer une continuité de la collaboration avec les nouvelles équipes municipales pour poursuivre les discussions et actions entreprises, notamment sur la question de la rénovation du bâtiment principal.

En outre, l'équipe salariée s'est renouvelée (permanente et animation) ce qui permet de donner une nouvelle dynamique positive à l'association et va permettre d'engager de nouveaux projets.

La vie associative

La fête des Bruyères de la rentrée 2025 sera marquée par les 60 ans de l'association. Une journée exceptionnelle avec un temps de souvenir, un temps cérémonial et de nombreuses activités festives seront prévues pour ponctuer cet anniversaire.

La préparation de cette journée est d'ores et déjà l'occasion de se replonger dans les archives du centre et reprendre contact avec celles et ceux qui ont fait l'association depuis son origine : cela permet de mieux comprendre ce qu'a traversé le centre au cours de ces 6 décennies.

Le début de l'année 2026 coïncide avec la fin de 6 mandats sur 10 au conseil d'administration. Le maintien d'un Conseil d'Administration représentatif et engagé est un enjeu important pour garantir la pérennité des engagements et actions de l'association.

Les locaux

La rénovation du bâtiment historique demeure un enjeu fort pour l'année à venir. Les discussions devront se poursuivre avec les nouvelles équipes municipales élues afin d'avancer de façon constructive sur le sujet et améliorer les conditions d'accueil des enfants.

L'accueil de loisirs

L'année 2025/2026 doit être consacrée à la rédaction d'un ou plusieurs projet(s) pédagogique(s), déclinaisons du projet éducatif adopté pour la période 2025-2027. Ce travail sera porté et conduit par l'équipe d'animation, avec la nouvelle direction en place.

La consolidation et la formation de l'équipe sont également deux points qui seront travaillés une nouvelle fois l'année prochaine.

L'ensemble de l'équipe de centre sera par ailleurs mobilisée pour la finalisation de la démarche de labellisation "Eco Accueil de loisirs" et sa mise en œuvre.

Les locations

L'activité "location" est sans doute arrivée sur un plateau, limitée désormais par la capacité des locaux, tant que ceux-ci ne sont pas rénovés/agrandis. L'enjeu est donc pour le moment de maximiser le remplissage et de maintenir des conditions d'accueil correctes malgré la dégradation continue des locaux.

Le secteur nature

Après une année de relance au cours de laquelle les activités ont augmenté, sans pour autant attendre encore l'équilibre économique, une attention toute particulière devra être portée à ce secteur. L'objectif est de ne pas perdre le bénéfice des efforts faits et accroître encore la présence et la communication pour faire connaître le centre, les prestations proposées et ainsi accueillir plus d'activités Nature.

L'animation jeunesse

Dans la mesure où la nouvelle responsable de l'Espace Jeune de Lassy, nommée en novembre 2024, a démissionné de ses fonctions, l'année prochaine portera sur la poursuite de la stabilisation et la consolidation du partenariat établi avec la commune de Lassy avec le nouveau responsable.